

PROPOSITIONS Réunion Le Poizat Lalleyriat du 22/02/2019

1/ TRANSITION ECOLOGIQUE

-Tous les pb de dégradation de l'environnement sont d'égale importance car liés. Nous sommes tous touchés par ces phénomènes.

-Les mesures auront un impact sur notre mode de vie, y compris en terme économique. L'écologie non punitive est un mythe !

-Les aides sont mal connues, mais réservées aux plus défavorisés ! Pas à nous !

- Face à la raréfaction des transports en commun (SNCF), organiser et développer le co-voiturage. Les grèves SNCF de 2018 ont montré que des solutions nouvelles de déplacement étaient trouvées par les individus !

- Taxer le kérosène (avions), les camions européens, le fioul lourd (bateaux : cargos, porte-containers...) et reverser les taxes pour la recherche sur les énergies alternatives propres et recyclables.

- Promouvoir une meilleure gestion, plus locale, adaptée et rigoureuse des chauffages (ex : aberration du cas des écoles)

- Produire local, relancer les réseaux de proximité : agriculture, mais aussi panneaux photovoltaïques, production d'énergie. On peut utiliser le méthane agricole : ex de la décharge de La Tienne près de Bourg

- Pour une utilisation rationnelle des sous-produits de la forêt : taillis, déchets...

- Finalisation accélérée de l'élimination des pesticides et polluants agricoles

- Systématiser la récupération de l'eau dans les nouvelles constructions, l'étendre aux anciennes par des aides (taxe GAFA)

- Booster la recherche sur le moteur à hydrogène

- Développer les toilettes sèches dans le collectif (et pourquoi pas dans l'individuel)

- Généraliser les douches à pulvérisation d'air qui économisent l'eau

- Dans toute évaluation de la situation économique, ajouter toujours à la mesure du PIB celle de l'IDH (indice de développement humain) : la croissance est inutile si elle ne nous rend pas plus heureux

-Réduire les déchets en améliorant le tri de proximité

- informations sur le poids de déchets recueillis
- faire payer chacun au poids de déchets
- Actions nécessaires au niveau européen
- Incitations forte auprès des industriels à réduire / supprimer les emballages, blisters....etc
- Imposer la mise en place de chauffe eau solaires dans les régions « du sud »

2/ FISCALITE ET DEPENSES PUBLIQUES

- Etablir un ISF au niveau européen pour éviter la fuite des investisseurs
- Que tout le monde paie l'impôt, à des niveaux adaptés à chacun (augmentation du nombre de tranches), y compris ceux qui touchent des aides publiques
- Remettre à plat le système de l'impôt
- Reexpliquer le rôle des impôts
- Revoir les niches fiscales. C'est quoi ? A quoi servent elles ?
- Réduire la dépense publique, en particulier vers les avantages aux membres du gouvernement
- Contrôler l'efficacité de la dépense publique
- Utiliser les observations de la cour des comptes et effectuer un suivi des actions entreprises
- Simplifier le système d'aides sociales ; faire le tri.
 - Grâce à une meilleure organisation pratique et une coordination parfaite des services administratifs, faire que tous ceux qui ont droit aux aides sociales les perçoivent effectivement
 - Améliorer l'information publique sur le coût des services dont on bénéficie, pour qu'on se rende compte de ce qu'on coûte, de façon à ce que l'impôt devienne plus transparent et incontestable
 - Favoriser financièrement et par une meilleure organisation pratique l'accès à internet pour tous ceux qui n'ont pas la capacité de l'utiliser alors que c'est aujourd'hui indispensable
- Uniformiser les régimes des retraites

-Réformer l'assurance chômage vers une réduction des prestations et en durcir les conditions.

- Organiser, notamment au niveau éducatif, la revalorisation du travail alors que notre société exacerbe la mentalité de loisir

-Améliorer dans l'éducation la connaissance du fonctionnement d'un état ainsi que les connaissances à l'économie

3/ ORGANISATION DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS

-Simplifier le mille feuilles de l'organisation publique

-Trop d'échelons administratifs. La création des intercommunalités, l'extension des régions ont éloigné le citoyen des élus et de la compréhension des décisions.

-Missions de chaque échelon mal connues

-Sont considérées comme positives les actions de regroupement des services publics, même itinérants, de prises de rendez-vous et d'accompagnement dans les démarches.

-- Trouver des systèmes d'évaluation et de progression plus différenciée dans la carrière qui rendent impossible dans la fonction publique le comportement de planqué observable dans certaines administrations

- Renforcer les pouvoirs de la commune (cf questions 04 et 05 du document d'accompagnement). Perte de proximité avec la création des intercommunalités

- Améliorer la lutte contre toute forme de fraude

- Ne pas remplacer tout emploi humain par de l'informatique et de la robotique, mais maintenir en place ou rétablir les agents indispensables

- Développer les maisons locales de services au public.

- Analyser en continu l'efficacité des services publics.

-Réaliser un suivi des observations et recommandations de le Cour des Comptes

4/ DEMOCRATIE ET CITOYENNETE

- Prise en compte du vote blanc, mais sous condition de vote obligatoire

- Que l'élection soit annulée en-dessous d'un seuil critique de participation à déterminer

- Instituer un référendum d'initiative citoyenne (RIC) bien encadré (vérification des propositions par le Conseil Constitutionnel, information sérieuse sur les conséquences éventuelles du oui et du non) selon la proposition du think tank Terra Nova

-Oui à des référendums de type « suisse » avec documents explicatifs des enjeux

- Introduire une dose de proportionnelle dans les élections législatives (cf question 06 du document d'accompagnement)

-Instaurer un seuil minimal de représentativité pour accéder à une représentation proportionnelle.

-Avis partagés sur le niveau de proportionnelle

- Qu'un député puisse perdre son mandat s'il est trop souvent absent de l'assemblée

- Tirer au sort des citoyens non élus pour les associer à la décision publique (cf question 14 du document d'accompagnement)

-Restreindre le nombre ,les avantages et indemnités des élus

-Dégager tous les élus qui « trainent des casseroles » . Nécessité d'irréprochabilité

-Réduire le nombre de mandats possibles, y compris dans la durée

-Ramener le nombre des députés et sénateurs à 500

-Réduire le nombre des élus régionaux

-Incompréhension de l'utilisation de l'argument « parité » pour maintenir le nombre d'élus lors de la création des conseillers départementaux

-Associer les citoyens dans l'élaboration, l'étude et le suivi financier des projets locaux (commune et intercommunalités) dans des groupes de projets

-donner des informations fiables et faciles d'accès sur les suivis budgétaires des investissements et projets

- S'appuyer sur les associations et syndicats constructifs. Les valoriser. ?

Compte rendu publié par Maurice SECHET, et transmis au site du Grand Débat National